

Règlement de comptes à la haute école

■ La direction de la haute école Lucia de Brouckère a été écartée. La CSC s'inquiète de la légalité du dossier.

La haute école Lucia de Brouckère qui forme dans des filières aussi variées que l'agronomie, l'économie, le pédagogique, le paramédical ou la technique se porte mal. Et depuis des années. En 2016, les étudiants y faisaient grève, dénonçant des conditions d'études "déplorables". En 2012 déjà, des plaintes étaient déposées auprès de l'inspection du bien-être au travail, alors que la direction de l'époque était mise à l'écart pour dérapages budgétaires et illégalités.

Ce jeudi, le collègue de direction chargé de redresser la situation depuis 2016 a été à son tour écarté, sur décision de la ministre-Présidente de la Cocof (pouvoir organisateur de l'établissement), la socialiste Fadila Laanan. "La ministre a pris cette décision à la suite de l'injonction du SPF Emploi, a fait savoir son cabinet. Cette injonction a été émise par l'inspecteur du travail dans la perspective d'assurer le bien-être au travail des membres du personnel, de la communauté pédagogique et de ses étudiants. Dès les premiers rapports sur la situation, un plan d'accompagnement a été mis en place. Malheureusement, celui-ci n'a pas eu les effets escomptés selon l'inspecteur du SPF Emploi." Entendez, la direction n'y aurait pas répondu.

La CSC ira en justice

Cette version n'est cependant pas celle de la CSC-Enseignement et de sa secrétaire communautaire Anne-Françoise Vangansbergt. "Je suis étonnée que la direction paye le fait que le pouvoir organisateur n'a pas pris ses responsabilités. Dès son arrivée, et contrairement au PO, la direction a mis en œuvre un plan d'action pour répondre aux plaintes de 2014. A la suite d'autres plaintes en 2017, la direction n'a reçu aucune injonction. Elle ne peut être prise en défaut sur ce point."

Alors que ces doutes s'inscrivent sur le fond d'une réforme future du paysage des hautes écoles et de possibles fusions, la CSC annonce aller en justice pour vérifier si les procédures ont suivi les prescrits légaux, et n'ont pas subi les conséquences de la politisation du secteur.

En attendant, Fadila Laanan assure faire le nécessaire pour assurer la bonne conduite de l'année académique. Point sur lequel la Fédération des étudiants francophones, la Fef, sera "particulièrement vigilante".

BdO